

L'équipe des Services de santé de Chapleau Health Services (SSCHS) est à la recherche des personnes qualifiées pour pourvoir le poste ci-dessous :

INFIRMIER(ÈRE) AUXILIAIRES AUTORISÉ(E) (IAA)

La personne titulaire sera chargée de fournir les principaux services à la réception et au standard. À l'aide du logiciel Meditech, elle s'occupera des communications d'urgence, de la tenue des dossiers pour toutes les admissions, les congés et les visites des patients à l'hôpital, conformément aux politiques et aux procédures établies. Elle recevra les paiements et fournira des reçus pour les comptes débiteurs. Elle s'occupera aussi de toute la documentation relative aux patients externes, aux patients non assurés, aux frais d'ambulance et aux demandes des patients à la CSPAAT. Elle préparera les relevés de facturation et veillera à ce que les paiements soient versés aux comptes débiteurs. Elle s'occupera également de la prise de rendez-vous des patients avec les spécialistes itinérants.

Exigences

- Diplôme d'études secondaires (12e année terminée) ou l'équivalent.
 - Minimum de deux ans d'expérience pertinente.
 - Excellente maîtrise de Windows, de Word et d'Excel.
 - Capacité à démontrer ses habiletés interpersonnelles et ses aptitudes à communiquer pour interagir avec le public avec courtoisie.
 - Niveau de compétence avancé en anglais et en français, à l'oral et l'écrit.
 - Capacité à faire appel à ses compétences organisationnelles tout en témoignant d'un souci du détail dans un milieu où le volume de travail est élevé.
- Connaissance de la terminologie médicale (atout).

Les candidats qui souhaitent postuler ce poste peuvent envoyer leur curriculum vitae aux :

Ressources humaines
Services de santé de Chapleau Health Services
6 chemin Broomhead, C.P. 757
Chapleau (Ontario) P0M 1K0
Tél. : 705 864-3061, Courriel : chapleuhr@sschs.ca

Nous souhaitons remercier tous les candidats de leur intérêt. Cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes convoquées en entrevue. Nous respectons le caractère confidentiel de toutes les demandes que nous recevons.

Si vous avez besoin de mesures d'adaptation conformément au Code des droits de la personne ou à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario pour participer au processus de manière appropriée, nous vous demandons d'aviser le Service des Ressources humaines.

